

# COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 12 FÉVRIER 2021 SALLE DES FÊTES DE SAINT - ANDRÉ

Le club pétanque de cambuston colosse compte pour l'exercice 2021, 89 licenciés au 12 février 2021.

Dans ces statuts actuels il faut 2/3 de ses licenciés pour l'ouverture de la séance de l'assemblée générale. 62 personnes ont émargé la fiche de présence, le président peut à ce moment ouvrir la séance.

18h15 : L'ordre du jour est énoncé :

## Assemblée générale extraordinaire :

- 1 Modification des statuts
- 2 Approbation des nouveaux statuts

### Assemblée Générale Extraordinaire

#### 1 - Modifications des statuts

Après révision de nos statuts, il nous paru nécessaire d'apporter quelques modifications sur un certains nombres d'articles. En effet, nos statuts rédigés il y a de cela une dizaine d'années (depuis sa création en 2005) ne correspondent plus à notre véritable fonctionnement compte tenu du nombre important de nos licenciés mais également les différentes évolutions des règlements. Ces modifications permettront d'ajuster quelques points afin d'avoir une meilleure cohésion dans notre organisation administrative et sportive. Entre autre, nous avons chiffré nos compositions du Conseil d'Administration et du bureau (absent jusqu'à présent), l'adresse du siège social, le quorum pour la tenue de l'assemblée générale, ... .

#### 2 – Approbation des nouveaux statuts

La lecture des présents statuts étant achevé et les réponses apportées aux différentes interrogations, les nouveaux statuts sont adoptés à la majorité des personnes présentes dont 1 seule abstention.

Nos statuts sont consultables sur notre site « colossepetanque.com »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Fin de la séance 18h45.

Cachet du club

Le secrétaire, André SYRACUSE

Club de Pétanque Cambuston Colosse Le président, Alexis PAYET

N° affiliation CRPR 3019